

Formez vos collaborateurs de demain !

En **promouvant l'apprentissage** et en intégrant un apprenti dans vos équipes, vous formez les **professionnels de demain**.

Pourquoi accueillir un alternant en apprentissage dans son entreprise ?

L'apprenti apporte un **regard neuf**, un **nouveau souffle**

L'apprenti peut permettre de **dynamiser l'entreprise**, de par sa formation alternée, sa motivation et son esprit créatif

L'entreprise dispose d'une **valeur ajoutée** de qualité, qualifiée et autonome: l'apprentissage peut s'avérer être une étape du pré-recrutement

Quel est l'accompagnement des jeunes en apprentissage ?

Le CFA du Cnam dispose de **différentes filières** (tant techniques, commerciales que scientifiques) pour proposer des **profils apprentis** divers

Les formations bénéficient de l'**expertise Cnam** et du succès de ses formations

Le CFA du Cnam construit ses formations **en partenariat** avec les entreprises du **tissu économique local**

Un réel échange entre le maître d'apprentissage et l'apprenti : c'est un professionnel qui est formé à l'entreprise même

Un apprenti sous contrat d'apprentissage, en CDD avec une **période d'essai de deux mois** non renouvelable

L'apprentissage : un investissement gagnant pour les entreprises

Les entreprises qui accueillent des jeunes en apprentissage bénéficient de :

aides financières [à l'embauche](#),

exonérations

et un salaire pour l'apprenti, compris entre 25 % et 88 % du SMIC (hormis accord de branche particulier)